

ADHÉSION ENTREPRISE



TARIF DES COTISATIONS 2024 PERSONNE MORALE



MIEUX VOUS CONNAITRE

Informations société

Nom de la société : _____

Activité principale : _____

Adresse de la société : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Informations représentant

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Service : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Informations responsable R.H

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____



BARÈME DES COTISATIONS

Cotisation annuelle 2024

Membre Donateur UE :

• Cotisation annuelle : 610 €

Membre Bienfaiteur UE :

• Cotisation annuelle : 711 €

Membre Bienfaiteur hors UE :

• Cotisation annuelle : 711 €

Membre Donateur - Lycées, Ecoles d'ingénieurs :

• Cotisation annuelle : 200 €

Règlement

Par chèque (à l'ordre de l'A.T.F) d'un montant de : _____

Par virement bancaire (IBAN / FR76 3000 4002 3200 0071 7928 785 - BIC / BNPAFRPPXXX)

Par Paypal/carte bancaire via notre site internet <https://atf.asso.fr/adherer>

En adhérant à l'A.T.F. vous bénéficiez :

- d'un tarif privilégié aux manifestations organisées par l'A.T.F.
- d'une tribune pour les conférenciers représentant votre société aux Journées de la Fonderie de l'A.T.F.
- d'un lien vers votre site internet à partir du site de l'A.T.F. www.atf.asso.fr
- de la réception de la revue digitale TECH News Fonderie.

Association RUP 103/W92200108 : 60 % de la cotisation est déductible de l'Impôt sur le revenu (France) (art.238 bis du CGI)

Signature et cachet de la société :

Votre soutien à nos côtés est une vraie force pour nous.